

## **FAUT-IL CONTINUER A CONTRACTUALISER ?**

C'est la question légitime que nous devons nous poser face à l'inconstance et à la faiblesse des politiques, tous partis confondus, mais également vis à vis de l'attente de nos mandants qui doit toujours être la préoccupation principale d'un syndicat. Il est certain que la crise économique mais, également, la situation de la campagne électorale ne favorisent pas la contractualisation, voire une réflexion sereine sur l'évolution de notre système de santé, la place importante que doit continuer à jouer la médecine libérale spécialisée de proximité, même si nous avons un devoir impérieux de nous adapter aux aspirations, tout aussi légitimes, des jeunes générations qui veulent exercer leur métier autrement.

Le politique est forcément décevant, c'est une réalité constante, comment peut-on faire confiance à un gouvernement qui obtient la signature des trois syndicats médicaux représentatifs les plus importants, associant dans la même convention, la CSMF et MG France, se félicitant de cette signature pour, quelques semaines après, ne pas respecter ses engagements. La convention que nous venons de signer est déséquilibrée, nous le savions, nous en assumons la responsabilité. Face au marasme des spécialités cliniques, il était évident que les masses financières limitées dont disposait l'Assurance Maladie, devaient aller à nos confrères dont les revenus sont les plus faibles. Mais, en contrepartie, nous avons obtenu la mise en place du secteur optionnel qui, s'il concerne, en priorité, trois spécialités exerçant sur les plateaux techniques, est pour nous, à long terme, l'espoir de voir les honoraires de tous les médecins libéraux solvabilisés par l'assurance obligatoire et par les assurances complémentaires. C'est surtout ce principe que nous avons toujours défendu, malgré les nombreuses attaques corporatistes et démagogiques faites contre l'U.ME.SPE/CSMF, depuis près de dix ans, par des coordinations, par des responsables syndicaux étroitement liés à quelques intérêts spécifiques. La politique de la CSMF, celle de l'U.ME.SPE, c'est d'envisager la globalité de l'exercice médical libéral et d'essayer d'avancer, tous ensemble, même s'il peut y avoir, à chaque étape, des priorités.

De plus, les mesures financières pénalisantes proposées par le gouvernement Fillon, dans le plan de rigueur imposé par la crise économique, sont fondamentalement injustes. Là encore, elles remettent en question les accords conventionnels, la contractualisation faite par nos confrères radiologues et, plus généralement, cibler telle ou telle spécialité, c'est ne regarder que les moyennes et non pas l'exercice individuel. Si la crise économique impose à tous les Français des efforts financiers, il faut que la répartition soit juste, que les efforts les plus importants s'imposent à ceux qui ont les plus hauts revenus. Cette notion transcende, non seulement les spécialistes du monde libéral mais, également, l'ensemble des revenus des médecins, qu'ils soient libéraux ou salariés. Nous savons tous que les revenus les plus importants sont tirés du secteur privé de confrères exerçant dans les hôpitaux publics parisiens, associant salaire, secteur privé, voire même parfois mandat à l'Assemblée Nationale. Il est donc injuste, face à la situation financière de ces « heureux nantis », de pénaliser le radiologue, le biologiste ou tout autre médecin spécialiste de proximité aux revenus faibles, à l'équilibre économique de son outil de travail vacillant. La prise en charge des cotisations sociales, la CSG, ou tout autre moyen pénalisant les plus hauts revenus, est forcément une demande de justice sociale.

Si nous sommes forcément déçus de la faiblesse politique du gouvernement et de l'U.M.P. nous ne pouvons, en aucun cas, nous réjouir de la discussion du Plan de Financement de la Sécurité Sociale au Sénat, où les sénateurs socialistes ont oublié la sagesse traditionnelle de leur haute assemblée, en se faisant plaisir en détricotant le texte voté à l'Assemblée, dans un jeu digne de bambins d'un jardin de récréation alors qu'ils ont, largement, dépassé cet âge et qu'ils savent que,

de toute façon, l'Assemblée Nationale aura le dernier mot. C'est une attitude identique aux politiques grecs qui pensent d'abord à leurs sièges électoraux avant de se préoccuper de sauver leur pays en faillite. Face à la campagne électorale qui débute, le Parti Socialiste mérite mieux que cette pantalonnade !

A l'opposé, que proposer à nos confrères, en dehors de cette contractualisation ? L'exacerbation de corporatistes étroits qui oublient que la médecine moderne est désormais une médecine d'équipes, ou la pantalonnade d'un syndicat bicéphale aux présidents opposés, aux déclarations populistes, aux sous-entendus délétères repris, malheureusement, par un membre national du Conseil de l'Ordre sur nos motivations syndicales ? Nous invitons quiconque croit ces propos indignes à venir, avec nous, partager une semaine d'activité et à constater comment l'activité syndicale, au plus haut niveau, entraîne, forcément, par son côté chronophage, une perte de revenus personnels liée à l'activité médicale que nous conservons. Dans ces propos, nul regret mais obtenir au moins le silence de ceux qui, depuis dix ans, conduisent une frange, heureusement minime de nos confrères, vers des situations sans issue. Alors face à cette interrogation, il faut revenir aux fondamentaux, la contractualisation, c'est comme la démocratie, la moins mauvaise manière de défendre la médecine libérale.

**Dr. Jean François REY**



**ASSUMED**  
**Scamed**  
assurances

Allons plus loin ensemble

Sur internet [www.scamed.fr](http://www.scamed.fr)

Des **solutions** d'assurance  
sur **mesure** adaptées à **vos besoins**  
professionnels **et** personnels

**SCAMED Assurances**  
15 Rue Eugène Flachat  
75017 Paris  
Tél : **01 55 65 05 60**

**Contactez un conseiller**

**SCAMED Caraïbes**  
3 rue Simon Cottrell  
97233 Schoelcher - Martinique  
Tél : **0596 669 994**